

**Le 19 mars 2021 à 18h30 s'est tenue une réunion du Conseil d'Administration de la Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en visioconférence via la plateforme Zoom.**

Sont présents : Messieurs BEDIN, BOULET, DESSERTENNE, MAVY, PACOU, PAGEARD, POIRIER, RAGEOT, ROGOSINSKI, SIBILLE et SONVICO.

Sont excusés : Monsieur MAITRE. Pouvoir à M. PAGEARD  
Monsieur GRANDEJEAN. Pouvoir à M. SONVICO  
Monsieur DONDAINE

## **1. Infos diverses**

Les présents font part de leurs observations et leurs ressentis suite à l'ouverture de la truite cette année 2021. Chacun craignait de devoir faire face à un nouveau confinement, par chance, celui-ci a été évité et les pêcheurs étaient au rendez-vous au bord de l'eau. Après ce rapide bilan, il est rappelé que l'ouverture du brochet est prévue pour le 24 avril 2021 et l'ouverture du sandre pour le 13 mai 2021.

En accord avec la DDT, il est rappelé que l'application de l'article L435-5 doit prendre en compte le respect du droit à la propriété.

La Fédération rencontre des difficultés pour l'application de la convention avec VNF.

Un projet de rampe de mise à l'eau au lac de Pont est évoqué.

Le Président fait part à l'assemblée d'un problème rencontré avec une municipalité qui souhaite interdire la pêche sur sa commune à la demande de quelques conseillers municipaux écologistes et qui, pour ce faire, n'a pas hésité à détourner l'objet d'un arrêté préfectoral. La DDT a été alerté et est intervenue auprès de cette mairie. Le préfet sera saisi.

M. ROGOSINSKI a représenté la Fédération à la dernière réunion traitant des projets d'alimentation en eau pour l'agriculture. Accord a été donné pour les projets d'abreuvement du bétail mais l'irrigation des cultures de maïs amène à quelques réticences.

## **3. Point financier**

La crainte d'un nouveau confinement a retardé la vente des cartes. Les pêcheurs ont préféré attendre la dernière minute pour prendre leurs cartes de peur de se retrouver à nouveau interdits de pêche. On enregistre une hausse de 5% comparé à 2020, les opérations de parrainages ont également connu un beau succès qui a très certainement aidé à cette hausse.

Un jeu-concours permettant de gagner des bons d'achat a été mis en place, celui-ci a été plutôt apprécié des pêcheurs qui ont bien relayés l'information. 80 bons d'achats de 50€ ont été attribués par tirage au sort, à ce jour une dizaine de paiements ont déjà été effectués.

#### **4. Commissions**

Le Neptune enregistre des résultats très encourageants depuis sa réouverture qui était très attendue des pêcheurs. Déjà plus de 200 cartes ont été vendues à ce jour. D'importants empoissonnements ont été réalisés, ceux-ci sont communiqués aux pêcheurs par mail régulièrement.

Les devis pour l'isolation extérieure des bâtiments à Dijon sont attendus prochainement.

La Fédération a renouvelé ses actions de communication auprès du grand public avec un partenariat Bien Public, des reportages France Bleu et FR3, une communication numérique sur différents supports dont les réseaux sociaux. Dijon l'Hebdo a également fait des propositions de partenariats, avec une première publication gratuite dans leur journal distribué sur Dijon et son agglomération. Une publication d'une page dans le prochain journal a été retenue pour un montant de 1290€.

#### **5. Personnel**

L'assemblée débat de divers points concernant le personnel.

*Fin de la réunion à 21h30*

Le Président  
Jean Pierre SONVICO



Le Secrétaire Général  
Bernard SIBILLE

